

■ **ANIMA lighting S. à r.l.**, à Port-Valais, CH-621.4.006.709-5, société à responsabilité limitée (FOSC no 110 du 11. 06. 2002, p. 17) . Modification des statuts: 22. 06. 2009. Nouvelle graphie de la raison sociale: **ANIMA lighting Sàrl**. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir statuts. Communications: Communications aux associés; par écrit ou courriel. Selon déclaration du gérant du 22.06.2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Statuts adaptés au nouveau droit. Personne et signature radiée: Van Eenbergen, Joost Lucas, citoyen hollandais, à Eindhoven (NL), associé, sans droit de signature, pour une part sociale de CHF 1'000.—. Inscription ou modification de personne: Cibien, Silvio, de L'Abbaye, à Bouveret (Port-Valais), associé et gérant, avec signature individuelle, pour 20 parts sociales de CHF 1'000.— [précédemment: pour une part sociale de CHF 19'000.—].
Registre journalier no 1234 du 25.06.2009
(05105586 / CH-621.4.006.709-5)